

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU FINISTERE



**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CLEDER  
Séance du 15 septembre 2022**

Date de convocation : 09/09/22

Date d'affichage : 09/09/22

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 23

Votants : 27

L'an deux mil vingt-deux, le quinze septembre à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de CLEDER, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, sous la présidence de Gérard DANIELOU, Maire

**Présents** : L'ensemble des conseillers municipaux à l'exception de Jean-Noël EDERN, Grégory HELLIO, Olivier LE BIHAN et Edwige van GAALEN

**Procurations** :

Jean-Noël EDERN pour Nadine PLUCHON

Grégory HELLIO pour Roger GUILLOU

Olivier LE BIHAN pour Rachel BOUTOUILLER

Edwige van GAALEN pour Valérie QUERE

Eric LE DUFF a été élu secrétaire de séance

**3-3 Tableau des Emplois : changement de filière professionnelle à compter du 01/10/2022**

Le Maire informe l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. En cas de réorganisation des services, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique Paritaire.

Le Service Animation – Sport - Enfance jeunesse – Culture - Communication regroupe plusieurs entités, dont la Bibliothèque.

L'un des agents assurant l'accueil, l'animation et la gestion du Service est issu de la filière « Animation ». A sa demande, il est proposé de modifier son statut en ce qui concerne la filière professionnelle. L'agent souhaite intégrer la filière « Culturelle », en adéquation avec le métier exercé. La procédure prévoit la déclaration de vacance d'emploi sans création de poste auprès du CDG29. Le changement sera effectif au 01/10/2022.

Le Tableau des Emplois sera modifié comme suit :

Envoyé en préfecture le 04/10/2022

Reçu en préfecture le 04/10/2022

Affiché le

ID : 029-212900302-20220915-CM20220933-DE

<b>SERVICE ANIMATION SPORT ENFANCE JEUNESSE</b>						
<b>EMPLOI</b>	<b>GRADE(S) ASSOCIE(S)</b>	<b>CATEGORIE</b>	<b>Ancien effectif</b>	<b>Nouvel effectif</b>	<b>Durée hebdo</b>	<b>date</b>
Animation et gestion de la Bibliothèque	adj d'animation C1	C	1	0	TNC 25/35	01/10/22
	adj du patrimoine C1	C	1	2	TC et TNC 25/35	

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

- d'adopter la proposition du Maire
- d'actualiser ainsi le tableau des emplois,

Fait à CLEDER, le 23 septembre 2022  
Pour extrait certifié conforme



Gérard DANIELOU  
Maire de CLEDER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir  
devant le Tribunal administratif de RENNES – 3 Contour Motte – dans un délai de 2 mois  
à compter de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication